



PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09/11/2023
Convocation du 31/10/2023

Place de la mairie – 58210
Tél : 03 86 39 81 94
Mail : mairie.menou@wanadoo.fr

L'an 2023, le 9 NOVEMBRE à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Menou, régulièrement convoqué, s'est réuni en la mairie de Menou, sous la présidence de Madame le Maire RAVAUD Véronique,

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : Mmes et M. BELTZER Valérie - COLLETTE Catherine - RAVAUD Véronique – DEWEERDT – GILGER Pascal - HANEMIAN Thierry - LAMARRE Mickaël – MASSON Angélique - SKOWRON Patrice - WEISS Luc

Formant le quorum des membres présents

Heure Début de séance : 19H00

Secrétaire de Séance : COLLETTE Catherine

Approbation du compte - rendu de la dernière séance Après lecture, le procès-verbal du conseil municipal du 21/09/2023 est approuvé à l'unanimité

Mme le Maire demande au conseil de valider l'ajout à l'ordre du jour du point :

DECISION MODIFICATIVE n°4 : SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Après délibération le conseil décide à l'unanimité d'ajouter LA DECISION MODIFICATIVE n°4 : SUBVENTION AMENDES DE POLICE

ORDRE DU JOUR modifié

- **ZONES D'ACCELERATION DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES modalités de concertation avec la population**
- **DECISION MODIFICATIVE annule et remplace DM n° 3 : EMPRUNT - Virement de crédit aux comptes 1641 et 66111**
- **DENOMINATION DE RUES**
- **DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE**
- **ONF : COUPES EXERCICE 2024**
- **TARIF VENTE : PORTE-CLE « Menou »**
- **MODIFICATION REGIE DE RECETTES avenant n°9**
- **LA DECISION MODIFICATIVE n°4 : SUBVENTION AMENDES DE POLICE**

Informations et questions diverses

- **RAPPORT SIAEP 2022**

DELIBERATIONS

2023 040 ZONES D'ACCELERATION DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES modalités de concertation avec la population

Le Maire indique au Conseil Municipal que l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables afin de pouvoir y accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas. Il expose que la loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces zones d'accélération doit être prise d'ici la fin d'année 2023 puis transmise au référent préfectoral dans la Nièvre (Secrétaire Général de la Préfecture). Compte tenu de ce délai très bref, le Maire propose de mettre à disposition du public les pièces permettant la compréhension du choix de la localisation des zones par EnR :

A la mairie, dans la salle communale

du MARDI 14 NOVEMBRE 2023 au MARDI 28 NOVEMBRE 2023 inclus

entre 10h00 et 12h00

le SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

entre 10h00 et 12h00

Un registre sera à disposition de la population afin de recueillir ses avis et remarques.

Une information sera adressée aux habitants de Menou indiquant les modalités.

À l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera présenté et des modifications des propositions de zonage pourront être examinées et débattues au sein du conseil municipal. **Le Conseil Municipal, après l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, et à l'unanimité DÉCIDE de VALIDER les modalités de la concertation avec la population proposée ci-dessus**

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**2023 041 DM n° 3 : DECISION MODIFICATIVE annule et remplace
EMPRUNT - Virement de crédit aux comptes 1641 et 66111**

Suite à une erreur de report de chiffres, Mme le Maire demande au conseil d'annuler et remplacer la délibération n°2023-33 dans le cadre de la DM EMPRUNT - Virement de crédit aux comptes 1641 et 66111 permettant d'intégrer au BP 2023 les 10% de la somme empruntée de 60000€, soit 6000€ dans le cadre des travaux d'aménagement de la grande rue.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de procéder au virement de crédits de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION INVESTISSEMENT

SENS	chp	compte	nature	montant	SENS	chp	compte	nature	montant
DEPENSES	011	615228	Entretien et réparations autres bâtiments	+ 290 €	DEPENSES	16	1641	emprunts	+ 510 €
DEPENSES	66	66111	intérêts	+ 220 €	RECETTES	021	021	Virement de la section fonctionnement	- 510 €
DEPENSES	023	023	Virement à la section investissement	- 510 €					

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2023 042 DENOMINATION DE RUES

Madame le maire informe le conseil que la base d'adresses locales de la commune a été mise à jour et qu'il convient de valider les modifications ou créations de noms de certaines rues, afin de rendre plus explicite l'emplacement de certaines adresses et faciliter les services d'urgence et incendie. Elle précise que les noms de hameaux demeurent.

Nom proposé	Nombre d'adresses concernées	Statut de modification et création	Choix du conseil
Chemin de Fontaine Poireau	4	modification dénomination anciennement Fontaine Poireau	Chemin de Fontaine Poireau
Chemin des Chèvres	1	création pour numérotation voie communale n°3	Chemin des Chèvres
Chemin du Cimetière	1	création pour numérotation du cimetière	Chemin du Cimetière
Impasse Château Gaillard	4	modification dénomination, anciennement Château Gaillard	Impasse Château Gaillard
Place de la Mairie	2	création pour numérotation de la Mairie et Eglise	Place de la Mairie
Route de Couloutre	1	création pour numérotation de la Chapelle	Route de Couloutre
Route de Donzy	1	modification dénomination anciennement les Coques	Route de Donzy
Route de Varzy	1	modification dénomination anciennement le Buisson Pinaudier	Route de Varzy

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2023 043 DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Après avoir fait état du compte-rendu du contrôle opérationnel annuel de la défense incendie contre l'incendie (DECI) réalisé par le SDIS58 le 19/09/2023, Le maire informe le conseil qu'il convient de valider la conformité du dispositif DECI de la commune avant de prendre l'arrêté précisant l'ensemble du dispositif en points d'eau et ses caractéristiques et transmettre au SDIS58 le rapport d'inspection réalisé par Hydr'elec le 7/12/2022 - Après exposé du maire et en avoir délibéré le conseil valide à l'unanimité

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2023 044 ONF : COUPES DE L'EXERCICE 2024

Il convient de délibérer sur les coupes de bois de 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal demande à l'Office National des Forêts :

- le martelage des parcelles 2, 13, 14, 15 et 28 de la forêt communale de Menou au titre de l'exercice 2024, conformément à l'Aménagement forestier.
- la mise en vente des produits martelés au cours des prochaines ventes de l'Office National des Forêts,
- la délivrance des houppiers et petites futaies martelés au profit des affouagistes dans les parcelles 2 et 28 sous la responsabilité des 5 garants suivants :
LAMARRE Mickaël, SKOWRON Patrice, HANEMIAN Thierry, WEISS Luc, RAMEAU Charles

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2023 045 TARIF VENTE : PORTE-CLE Menou

Madame le maire propose au conseil de fixer le prix de vente d'un porte-clé « Menou ».

Après en avoir délibéré le conseil **FIXE** le prix à 2€

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

2023 046 MODIFICATION REGIE DE RECETTES avenant n°9

Après en avoir délibéré, le conseil décide de modifier les articles suivants de la régie de recette:

- **ARTICLE 4 : liste des recettes suivantes pouvant être encaissées dans la régie de la commune**

location de la salle communale	Taxe d'affouage
entrées de spectacles	Frais d'enlèvement de dépôts illicites
Concessions de cimetière	Caution des locataires des logements communaux
Concessions cavurnes	Ventes de bois
Buvette - restauration	Photocopies
Dons divers au titre de la commune	Enveloppes
Porte-clé Menou	Location de barnums

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2023 047 DM n° 4 : SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Mme le Maire informe le conseil qu'il convient de procéder à une décision modificative sur le Budget de la commune afin de pouvoir inscrire en recette investissement, dans le cadre du financement des travaux de la Grande rue, la subvention AMENDES DE POLICE de 32000 € votée par le conseil départemental le 16/10/2023 et notifiée par lettre du Préfet le 6/11/2023. **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE** de procéder au virement de crédits de la manière suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT**SECTION INVESTISSEMENT**

SENS	chp	compte	nature	montant	SENS	chp	compte	nature	montant
DEPENSES	011	615228	Entretien et réparations autres bâtiments	+ 32 000 €	RECETTES	21	1321	Subventions d'investissement d'Etat	+ 32 000 €
DEPENSES	023	023	Virement à la section investissement	- 32 000 €	RECETTES	021	021	Virement de la section fonctionnement	- 32 000 €

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION :

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **RAPPORT SIAEP 2022** : présentation pour information du RPQS 2022 du SIAEP
- **Permanence des élus pour la consultation de la population entre le 14 et 28 /11/2023 (zones d'accélération de production des énergies renouvelables)** :
 - 14/11 : HANEMIAN Thierry
 - 15/11 : WEISS Luc
 - 16/11 : SKOWRON Patrice
 - 17/11 : MASSON Angélique
 - 18/11 : RAVAUD Véronique
 - 20/11 : DEWEERDT Théo
 - 21/11 : HANEMIAN Thierry
 - 22/11 : GILGER Pascal
 - 23/11 : BELTZER Valérie
 - 24/11 : COLLETTE Catherine
 - 27/11 : RAVAUD Véronique
 - 28/11 : GILGER Pasal
- **DECORATIONS DE NOEL** : la décoration s'organisera après la livraison des sapins. Luc Weiss, Théo Deweerdt et Pascal Gilger confirment leur présence
- **COLIS DES AINES** : bouteille, chocolat, pâté, miel et porte-clés
- **PREPAS DES AINES** : le 17 décembre 2023 à 12h00
- **NOEL DES ENFANTS** : le 23 décembre 2023 avec une animation d'Olivier Raymond à partir de 16h00.
- **11 NOVEMBRE**: rappel sur cérémonie commémorative
- **FESTIVITES DE L'ETE** : à l'étude
- **COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA CCHNVY** : Thierry Hanemian, délégué annonce le compte-rendu des thèmes abordés : mal-logement, rénovation énergétique, changement des luminaires, fond vitrine pour gain d'énergie (pour les commerçants à surface de plus de 300m2) / 1 projet ENR photovoltaïque et agrivoltaïque sur 3 communes Rix, Ouagne, Breugnon / Etude en cours pour une installation de panneaux solaires sur la déchetterie de Clamecy et le village d'entreprises amortis sur 15 ans, avec possibilité de revente totale ou utilisation à destination de la station d'épuration de Clamecy
- **TRAVAUX grande rue** :
 - o un carottage a été effectué et les résultats annoncent une absence d'amiante et une présence de déchets de classe 1
 - o un dossier d'appel d'offres en cours de préparation
- **VILLAGE D'AVENIR** : dépôt d'un dossier de demande pour un projet d'aire de camping-car, de travaux de végétalisation de la grande rue et travaux énergétiques du commerce

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

SIGNATURES :

<p>Le Maire</p> <p>Véronique RAVAUD</p>  	<p>La Secrétaire de Séance</p> <p>Catherine COLLETTE</p> 
---	---